



*Addis Abeba (AFP)*

Des dirigeants africains tiendront début octobre un sommet spécial consacré aux procès pour crimes contre l'humanité intentés par la Cour pénale internationale (CPI) contre les leaders kényans, selon un diplomate kényan.

De plus en plus opposée à ces procédures, l'Union africaine (UA) accuse la CPI, basée à La Haye (Pays-Bas), de se focaliser sur les poursuites visant des Africains, et lui avait déjà demandé d'abandonner les procès concernant le Kenya.

L'organisation pan-africaine demande désormais que les procès visant le président kényan Uhuru Kenyatta et son vice-président William Ruto, jugés pour crimes contre l'humanité, se tiennent au Kenya.

Le sommet "consistera en un suivi de la décision prise en mai" par les dirigeants africains, "lorsqu'ils avaient demandé à la Cour pénale internationale de donner au Kenya la possibilité d'enquêter et de juger les accusés", a indiqué à l'AFP le vice-président de la Commission de l'UA Erastus Mwencha, lui-même kényan.

Il a précisé que la réunion se tiendrait "début octobre" dans la capitale éthiopienne, Addis

Abeba, siège de l'UA.

Le président Kenyatta et le vice-président Ruto, comme l'animateur de radio Joshua Arap Sang, sont poursuivis pour crimes contre l'humanité pour leur rôle présumé dans les violences ethniques ayant déchiré le Kenya après l'élection présidentielle de 2007. En quelques semaines, les affrontements entre leurs ethnies respectives, les Kikuyu et les Kalenjin, avaient fait au moins 1.100 morts et entraîné le déplacement de 600.000 personnes.

Début septembre, juste avant l'ouverture du procès Ruto-Sang, les députés kényans avaient voté un texte proposant de quitter le Statut de Rome, traité fondateur de la CPI. Cette initiative n'aura aucune influence sur les procédures en cours, mais pourrait marquer le début d'un exode des Etats africains parties à la Cour.

Se retirer ou non du Statut de Rome "sera une décision prise par chaque Etat individuellement, l'UA n'interviendra en aucun cas dans cela", a précisé M. Mwencha.

Le procès Ruto-Sang est toujours en cours, et celui de M. Kenyatta doit commencer le 12 novembre. Tous trois ont nié les faits qui leur sont reprochés.

Depuis le début des enquêtes en 2010, les témoins font l'objet d'intimidations, selon la CPI. Dernier épisode en date, l'identité du premier témoin dans le procès Ruto a été dévoilée mercredi sur internet au Kenya, faisant craindre l'effondrement de la procédure.

Selon une source occidentale, environ un tiers des témoins prévus dans le procès Ruto se sont désistés.